

P R O G R A M M E

9 heures : Ouverture

M. le Président de l'Université de Paris Sud (Paris XI)
M. le Doyen de la Faculté Jean Monnet à Sceaux

9 heures 30-10 heures

• L'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'Homme
par Giorgio MALINVERNI, Juge à la Cour européenne des droits de l'Homme

10 heures -10 heures 15 : Débats

10 heures 15-10 heures 45

Les droits de l'Homme en prison

• Le suicide en prison
(arrêt *Renolde* du 16 octobre 2008)
par Michel PUÉCHAVY, Avocat à la Cour
• La jurisprudence du Conseil d'Etat et les exigences de la Convention
par Mattias GUYOMAR, Maître des requêtes au Conseil d'Etat

10 heures 45-11 heures : Débats

11 heures-11 heures 30 : Pause

11 heures 30-12 heures

Respect de la vie privée et familiale

• L'accouchement sous X
(arrêt *Kearns* du 10 janvier 2008)
par Jean-Pierre MARGUÉNAUD, Professeur à l'Université de Limoges

Laïcité et port de signes religieux

• Le voile islamique à l'école et le port du turban sikh
(arrêts *Dogru* et *Kervanci* du 4 décembre 2008 ; décision *Mann Singh* du 13 novembre 2008)
par Marie SIRINELLI Premier conseiller de Tribunal administratif,
détachée à la sous-direction des droits de l'Homme, Ministère des Affaires étrangères

12 heures-12 heures 15 : Débats

12 heures 30-14 heures 15 : Déjeuner

14 heures 15-14 heures 45

Visites domiciliaires et droits de l'Homme

Les arrêts *Ravon* (21 février 2008), *André* (24 juillet 2008) et *Kandler* (18 septembre 2008)
• Le point de vue du fiscaliste
par Martin COLLET, Professeur à l'Université de Paris Sud (Paris XI)
• Le point de vue du pénaliste
par Olivier BACHELET, Doctorant et enseignant à l'Université de Paris I

14 heures 45-15 heures : Débats

15 heures-15 heures 30

Orientation sexuelle et discrimination

• L'intérêt de l'enfant en matière d'adoption et les droits de l'adoptant
(arrêt *E.B.* du 22 janvier 2008)
par Caroline MECARY, Avocate au barreau de Paris

15 heures 30-15 heures 45 : Débats

15 heures 45-16 heures

La liberté d'expression

• Cohérence ou aléas du contrôle européen ?
(arrêts *July* du 14 février 2008, *Chalabi* du 18 septembre 2008 et *Leroy* du 2 octobre 2008)
par Catherine-Amélie CHASSIN, Maître de Conférences à l'Université de Caen

Les revirements de jurisprudence des tribunaux internes à la lumière de la Convention

• L'affaire *UNEDIC*
(arrêt du 18 décembre 2008)
par Paul von MUHLENDahl, Allocataire-moniteur à la Faculté Jean Monnet à Sceaux

16 heures -16 heures 15 : Débats

16 heures 15-16 heures 45 : Conclusions

par Jean-François AKANDJI-KOMBÉ, Doyen de la Faculté de droit de Caen, Secrétaire général de l'Institut international des droits de l'Homme et de la Paix (Caen)



Accès : RER B, station Robinson - Autobus 192, 198, 128, 395

Colloque organisé avec la participation

- de l'Institut international des droits de l'Homme et de la Paix (IIDHP), Caen

et le soutien :

- de l'Institut d'études de droit public (I.E.D.P.)

- de l'Institut d'Etudes judiciaires (I.E.J.)

- et du Conseil scientifique de la Faculté

Organisation du colloque

Professeurs Paul TAVERNIER

et Rafaëlle MAISON

mél credho@credho.org

site : www.credho.org/

Coordination du colloque

Informations et inscriptions

Mme Sonia SUILHI

Faculté Jean Monnet

54, boulevard Desgranges - 92331 Sceaux Cedex

tél. 01 40 91 17 96 Fax 01 40 91 18 56

mél colloques.droit-eco-gestion@u-psud.fr



UNIVERSITÉ
PARIS-SUD 11



CENTRE DE RECHERCHES ET D'ETUDES SUR LES DROITS DE L'HOMME
ET LE DROIT HUMANITAIRE (CREDHO)

QUINZIÈME SESSION D'INFORMATION

La France et la Cour européenne des droits de l'Homme La jurisprudence en 2008

sous la présidence de

M. Giorgio MALINVERNI

Juge à la Cour européenne des droits de l'Homme

avec la participation de

M. Bruno GENEVOIS

Président de Section au Conseil d'Etat

VENDREDI 20 mars 2009

Salle des colloques G. Vedel - Bât. G
Faculté Jean Monnet à Sceaux